

A l'attention des Arbitres du District de Football de la Creuse

Madame, Monsieur,

Les Commissions Régionales Médicale et de l'Arbitrage vous adressent, en pièce jointe, le dossier médical d'Arbitre de District pour la saison 2019 / 2020 et vous informe des nouvelles décisions des experts cardiologues FFF et LFP suite aux recommandations des cardiologues du Sport Français et Européen.

1- La modification MAJEURE concerne l'échographie cardiaque à effectuer par tous les arbitres lors de la constitution du dossier médical, et ce quel que soit l'âge (une seule fois dans la carrière).

2- A partir de 35 ans, une épreuve d'effort est à réaliser tous les 5 ans,

3- Un E.C.G de repos doit être réalisé tous les ans, à partir de 51 ans, si le facteur de risque est 0 ou 1 et à partir de 35 ans si le facteur de risque est 2 ou plus.

La fréquence des examens peut être modifiée selon l'avis du médecin ou du cardiologue,

Vous devez dès maintenant planifier vos rendez-vous médicaux, compte tenu des délais d'attente importants des praticiens.

Avant la visite médicale, vous devez compléter la page 1 et le questionnaire en page 2 puis le dater et le signer,

Lors de la visite médicale, vous devez présenter votre dernier certificat de vaccination antitétanique et vos ordonnances et analyses biologiques en cas de pathologie en cours,

Après la visite médicale, les dossiers médicaux sont à adresser par courrier à

District de Football de la Creuse
17 Rue Jean Bussière
Boîte Postale n° 2
23001 GUERET Cedex

Tout dossier médical INCOMPLET ou NE RESPECTANT PAS LES EXIGENCES sera refusé par la Commission Départementale Médicale.

D'autre part, votre club d'appartenance devra vous fournir votre demande de licence arbitre, qui après avoir été complétée et signée par vos soins, sera transmise à la Ligue par votre club via Footclub.

L'arbitre indépendant devra se manifester auprès de son District d'appartenance pour l'envoi d'un formulaire de demande de licence arbitre.

Cordialement

Docteur Hervé FILLASTRE
Médecin Régional Fédéral de la LFNA

Béatrice MATHIEU
Présidente de la CRA